

E.S.V.L. HALTERO-MUSCU-GYM

RÈGLEMENT INTÉRIEUR SECTION HALTEROPHILIE

La section haltérophilie est un lieu de pratique sportive et associative où le respect des autres, des coaches, des entraînements, des locaux et matériel ainsi que l'engagement bénévole sont essentiels. Outre le Règlement intérieur général qui s'applique à tous, les membres de la section haltérophilie s'engagent à respecter le présent règlement établi afin d'assurer un environnement sain, sûr et agréable contribuant à créer une ambiance d'entraînement favorable à la réussite de chacun et à la progression de l'ensemble de la communauté sportive. Les membres de la section haltérophilie s'engagent à en respecter scrupuleusement les termes et à signaler tout comportement inapproprié ou non-respectueux au conseiller technique, aux coaches ou à un membre du conseil d'administration.

1 - Engagement bénévole dans la vie associative

La section haltérophilie est section d'une association sportive qui fonctionne grâce à l'engagement bénévole de ses membres. Tout membre de la section haltérophilie est tenu de participer activement à la vie associative de la section, en proposant des idées d'activités, en aidant à l'organisation d'événements ou en s'impliquant dans la gestion quotidienne. Sauf dispense expresse du conseil d'administration, un minimum de 12 heures de bénévolat par an sera demandé à chaque membre pour soutenir le fonctionnement de l'association et permettre à tous de jouir des meilleures conditions pour performer et s'épanouir.

2 - Partage des valeurs

La section haltérophilie est une communauté qui partage des valeurs de respect, d'engagement et de dépassement de soi. Tout membre de la section haltérophilie doit veiller à respecter ces valeurs et à les promouvoir auprès des autres membres. Les membres doivent encourager l'esprit d'équipe et le dépassement de soi, afin de favoriser la progression individuelle et collective.

3 - Bienveillance et soutien entre membres

Chaque membre est tenu à la bienveillance et au soutien envers les autres membres du même club. Il doit les encourager, les respecter et les aider si nécessaire. Les membres de la section haltérophilie doivent être solidaires les uns envers les autres, et s'interdisent tout comportement discriminatoire ou agressif.

4 - Respect des coaches

Seuls les coaches habilités par le conseil d'administration sur proposition du conseiller technique sont aptes et responsables à coacher et à programmer les séances. Les adhérents sont tenus de respecter leur autorité, suivre leurs consignes et s'interdisent d'apporter toute contradiction durant les séances d'entraînement.

5 - Respect des programmes d'entraînement

Seuls les coaches désignés par le conseil d'administration sur proposition du conseiller technique sont habilités et responsables à proposer les programmes d'entraînement aux autres membres de l'association, à coacher et à programmer des séances.

6 - Respect des locaux, du matériel et de l'hygiène

- Les locaux de la section haltérophilie sont un lieu de pratique sportive et associative commun à tous les membres. Tout membre de la section haltérophilie doit respecter l'état des locaux et signaler tout dysfonctionnement ou dégradation constaté. Il est important de maintenir les locaux propres et bien rangés, et de ne pas utiliser le matériel de manière abusive.
- Tout membre de la section haltérophilie doit respecter l'espace et le matériel d'entraînement, ainsi que les autres membres présents lors des séances. Chacun des membres est doté des mêmes droits quant à l'utilisation de l'espace et du matériel, ceux-ci n'étant réservés à aucun adhérent en particulier.

Tout contrevenant au présent règlement s'expose à l'exclusion temporaire ou définitive de la section Haltérophilie. Il s'expose en outre à l'exclusion définitive de l'association sur décision du conseil d'administration. Les cotisations versées seront perdues et non remboursables sans préjudice de tous autres dommages intérêts qui pourraient être réclamés par l'association.

Signature

En tapant votre nom et prénom ci-contre, vous validez et signez électroniquement ce document.

- L'utilisation du matériel de récupération ne peut se faire qu'avec l'autorisation des coaches et dans le respect de ce dernier. Tout manquement entraînera l'interdiction d'utilisation de ce matériel.
- Tout membre de la section haltérophilie doit être attentif à l'hygiène de son équipement et de son corps, pour le respect et le confort des autres membres. Il est tenu de porter des vêtements et des chaussures propres, de se laver les mains avant et après les entraînements, et de nettoyer le matériel après utilisation.

7 - Pratique en compétition

- La section haltérophilie encourage la pratique en compétition pour tous les membres qui le souhaitent. Les membres doivent respecter les règles de la compétition, les autres participants ainsi que les arbitres, le manquement aux règles pouvant entraîner une disqualification ou une exclusion de la compétition.
- Dès lors qu'un membre a pris la décision de participer aux compétitions, il est tenu de respecter son engagement de participation envers le club.

En conséquence :

- Il doit prendre connaissance des différentes dates et lieux des compétitions et prendre toute disposition pour pouvoir participer à chaque match.
- Il ne peut sélectionner seul à sa guise les compétitions auxquelles il participera. Seuls le conseiller technique et les coaches, après concertation avec le compétiteur, sont habilités à qualifier les athlètes pour les compétitions, selon leurs critères de performances, et ce afin de répondre aux exigences des objectifs de résultats du club.

8 - Utilisation des réseaux sociaux

La section haltérophilie encourage l'utilisation des réseaux sociaux pour promouvoir ses activités et valeurs et celles de l'ESVL HALTERO-MUSCU-GYM. Les membres sont donc encouragés à relayer les actions de l'association sur leurs propres réseaux, notamment en taguant le club lorsque il réalise des publications de contenu. Cependant, tout membre de la section haltérophilie s'engage à une communication pacifique et non-violente, basée sur la compréhension et l'écoute d'autrui et de ses ressentis, excluant la tenue de propos injurieux ou discriminatoires envers les autres membres ou toute autre personne. Le respect mutuel, de manière générale, est de rigueur. Chaque membre s'engage également à respecter la vie privée des autres membres et de ne pas publier de photos ou de vidéos sans leur autorisation.

Je certifie que l'écriture de mon nom vaut signature et acceptation des conditions.